

Forêt Deschênes (terrain Fraser/Lucerne)

Valeur écologique, culturelle, humaine
(juin 2020)



Table des matières

Liste des figures et tableaux

Résumé

0. Contexte et objectif du document
1. Identification et description du terrain
2. Valeur écologique de la forêt Deschênes
3. Valeur culturelle – archéologie et histoire
4. Valeur humaine : pédagogie, santé, valeur sentimentale
5. Initiatives citoyennes pour la protection et la mise en valeur de la forêt Deschênes
6. Situation du terrain par rapport à la planification urbaine
7. En guise de conclusion : notre plaidoyer
- x. Ont contribué à ce document
- xx. Experts consultés

Galerie photos (fichier séparé)

Liste des figures et des tableaux

Figure 1 - Forêt Deschênes (Terrain Fraser/Lucerne)

Figure 2 - Carte du corridor d'Aylmer

Figure 3 - Les habitats de l'aire d'étude « Quartier Deschênes »

Tableau 1 - Plantes et reptiles en situation précaire

Tableau 2 - Oiseaux en situation précaire

Figure 4 - Carte de T. W. E. Sowter

Figure 5 - Trouvailles de Richard Henderson à la baie Bell le 28 avril dernier

Figure 6 - Carte du potentiel archéologique de Deschênes

Figure 7 - Photo aérienne de 1923

Figure 8 - Photo aérienne de 1928

Figure 9 - Cartes topographiques de 1960 et de 1984

Galerie photos ([hyperlien](#))

Résumé

Le terrain ciblé pour la vente par la ville, d'une superficie de 5,3 ha, fait partie d'un ensemble continu d'espaces verts, incluant des zones humides, laissé essentiellement à l'état naturel depuis plusieurs années.

Ce terrain, que nous appelons la forêt Deschênes possède une valeur écologique exceptionnelle :

- une chênaie ancienne, témoin des forêts de chênes qui couvraient la zone autrefois, peuplée d'arbres matures âgés de 100 à 200 ans; cette chênaie serait unique sur le territoire de Gatineau;
- dans l'ensemble vert de Deschênes, qui inclut notre forêt, on a dénombré 932 espèces fauniques et floristiques. Cette biodiversité est associée à la grande variété d'habitats qui s'y trouvent, incluant forêts matures, secondaires et humides, marais, la rive inondable, et zones de friche;
- le marais Lamoureux, joyau de cet environnement, dépend de notre forêt pour la pérennité de sa richesse écologique; il en est de même des marécages forestiers environnants; ces zones humides se raréfient de façon inquiétante à Gatineau, le long de la rivière des Outaouais;
- le terrain abrite plusieurs espèces de reptiles, d'oiseaux et de plantes reconnus comme sensibles ou dignes de protection par les gouvernements du Québec et du Canada; la forêt Deschênes fait partie de la ZICO Lac Deschênes-Rivière-des-Outaouais (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux);
- en plus de représenter un habitat stratégique, la forêt constitue une barrière de protection physique pour les milieux humides sensibles;
- le terrain est relié au corridor d'Aylmer, seul corridor écologique nord-sud dans l'ouest de la Ville, reliant les aires verts de la rive sud (aire de conservation Britannia) à la forêt Boucher et au parc de la Gatineau, route importante pour le maintien de la biodiversité et la migration de plusieurs espèces.

Sa valeur historique et archéologique est indéniable:

- la découverte d'artefacts des Premières nations sur la rive près du terrain indique la présence potentielle d'un site d'occupation (campement lié au portage), susceptible d'inclure un site funéraire; le potentiel archéologique du terrain est évalué de moyen-élevé à moyen;
- des photos aériennes indiquent que le terrain est forestier depuis au moins 150 ans, ce qui est cohérent avec les âges estimés des chênes sur le site;
- les infrastructures du moulin Fraser (moulin à scie), en activité dans les environs au début du XXe siècle, auraient possiblement laissé des traces en périphérie et directement dans la forêt Deschênes;
- témoin de notre histoire à plusieurs titres, la forêt Deschênes mérite donc une attention particulière et représenterait un élément patrimonial essentiel au sein d'un éventuel parc naturel Deschênes.

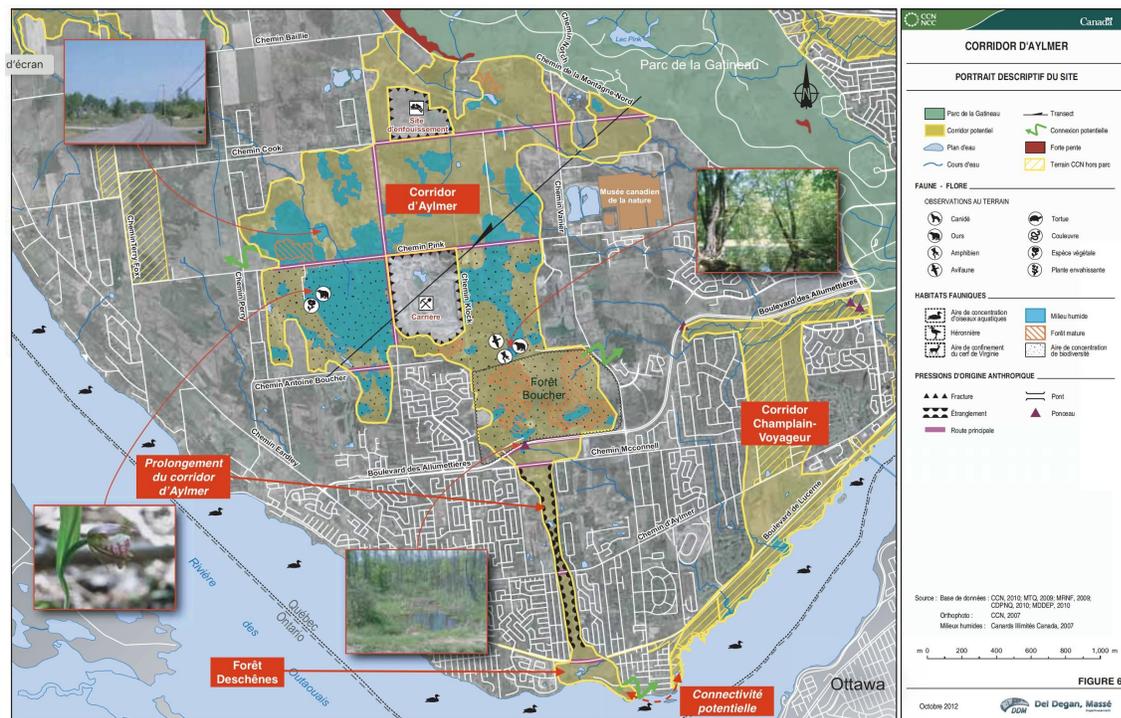
Sa valeur humaine est inestimable :

- la forêt Deschênes constitue un formidable terrain pédagogique (clientèle scolaire et grand public), aisément accessible, même à pied, dont bénéficie déjà la population;
- la communauté médicale et scientifique nous exhorte à protéger ce type d'environnement, puisqu'elle reconnaît le lien entre une riche biodiversité en milieu urbain et la santé humaine, physique et mentale;
- l'énorme mobilisation citoyenne déployée pour la sauvegarde de cet écosystème témoigne de la grande valeur « sentimentale » (SADR) que lui accorde la population de Gatineau;
- des groupes citoyens travaillent depuis plusieurs années à la reconnaissance et à la mise en valeur de l'ensemble d'espaces verts dont fait partie le terrain.

En concordance avec les énoncés de la Ville de Gatineau elle-même, préserver l'acquis et assurer la connectivité des écosystèmes sont des principes de base de la protection de la biodiversité en milieu urbain. Des villes dépensent de solides sommes pour créer ou recréer de tels environnements. Sacrifier cette richesse constituerait une erreur et porterait un grave préjudice aux générations futures. La forêt Deschênes représente un atout exceptionnel, un écosystème unique bien connecté à la biodiversité régionale dont la Ville de Gatineau devrait s'enorgueillir. Sa conservation et sa préservation à l'état naturel seraient dignes des meilleures pratiques de développement durable, telles que définies par nos différents paliers de gouvernement. **Pour un parc naturel Deschênes, du chemin Fraser jusqu'aux rapides Deschênes !**

Le terrain Fraser/Lucerne (ci-après nommé : forêt Deschênes) est essentiellement composé d'une chênaie (forêt de chênes) plus que centenaire, de son prolongement en excellente régénération, de friches arbustives et d'affleurements rocheux. Il fait partie d'un ensemble d'espaces verts qui s'étend des rapides Deschênes à l'est jusqu'au chemin Fraser à l'ouest, comprenant des zones appelées sur les différentes cartes « parc des rapides Deschênes » (cartes Google, Ville de Gatineau), « parc Riverain » (carte Ville de Gatineau), « parc Guillot » (carte Google). Cet ensemble, qu'il faut préserver dans son intégralité et même unifier dans un parc naturel, est prolongé vers le nord par un étroit corridor écologique s'étendant jusqu'à la forêt Boucher, rejoignant donc le corridor d'Aylmer, vers le sud aux espaces verts du côté d'Ottawa (Aire de Conservation Britannia et environs) et vers l'est dans la bande riveraine protégée par la Commission de la capitale nationale (CCN) et menant au corridor Champlain-Voyageur (voir fig. 2).

Figure 2 - Carte du Corridor d'Aylmer



CCN (octobre 2012). Identification et caractérisation des corridors écologiques adjacents au Parc de la Gatineau. Del Degan, Massé (DDM) Experts-Conseils, p. 33.

<https://ncc-website-2.s3.amazonaws.com/documents/Corridors-ecologiques-adjacents-le-parc.pdf?mtime=2018090513294> (consulté le 2 juin 2020)

Le terrain se situe dans un ensemble de milieux humides comprenant une zone d'eau peu profonde permanente (marais Lamoureux), des marais saisonniers, et la zone inondable (ZIS).

Nous reviendrons sur la biodiversité et la valeur écologique de la forêt Deschênes, de même que de l'ensemble écosystémique duquel il fait intégralement partie. La forêt Deschênes ainsi que d'autres terrains avoisinants sont la propriété de la Ville de Gatineau. Les autres zones d'un éventuel parc naturel Deschênes appartiennent soit au Ministère du transport du Québec (terrains expropriés dans les années 1970 pour la construction d'un pont sur la rivière des Outaouais et ses approches), soit à des propriétaires privés.

2. Valeur écologique de la forêt Deschênes

L'importance écologique de la forêt Deschênes dépend grandement de l'histoire de ses habitats forestiers. Nous faisons d'abord référence ici à la forêt de chênes (chênaie), qui couvre la plus grande partie de la zone. Cette forêt mature, assurant une canopée imposante, abrite quantité d'espèces qui y vivent, s'y nourrissent et s'y reproduisent. La partie sud de la forêt Deschênes est couverte de chênes âgés d'environ 150 à 200 ans. D'après Sylvain Delagrange de l'Institut des Sciences de la Forêt tempérée (ISFORT-UQO), cette partie de la forêt Deschênes date au moins de 1800, mais il est aussi possible qu'elle soit plus vieille. Des photos aériennes datant des années 1920 indiquent la présence d'une forêt mature à cet endroit.

Dans sa partie nord, la forêt a été coupée il y a longtemps (pour le bois ou pour un usage agricole). Cependant, l'humain a délaissé cette portion depuis si longtemps, que la chênaie est en très bonne voie d'y reprendre ses droits. La zone témoigne d'une excellente régénération, avec une majorité de chênes rouges mais également une quantité appréciable de chênes blancs et de chênes à gros fruits, probablement âgés d'au moins 50 ans. L'état actuel de cette transition nous donne une forêt plus hétérogène (nombreux arbustes) qui, loin de consister en broussailles inutiles, constitue un habitat parfait pour de multiples espèces de passereaux (ordre représentant plus de la moitié des espèces d'oiseaux). Cette zone grouille de vie l'été et ces petits oiseaux ont beau jeu d'y élire domicile car ils sont en mesure de s'y mettre à l'abri à la vitesse de l'éclair.

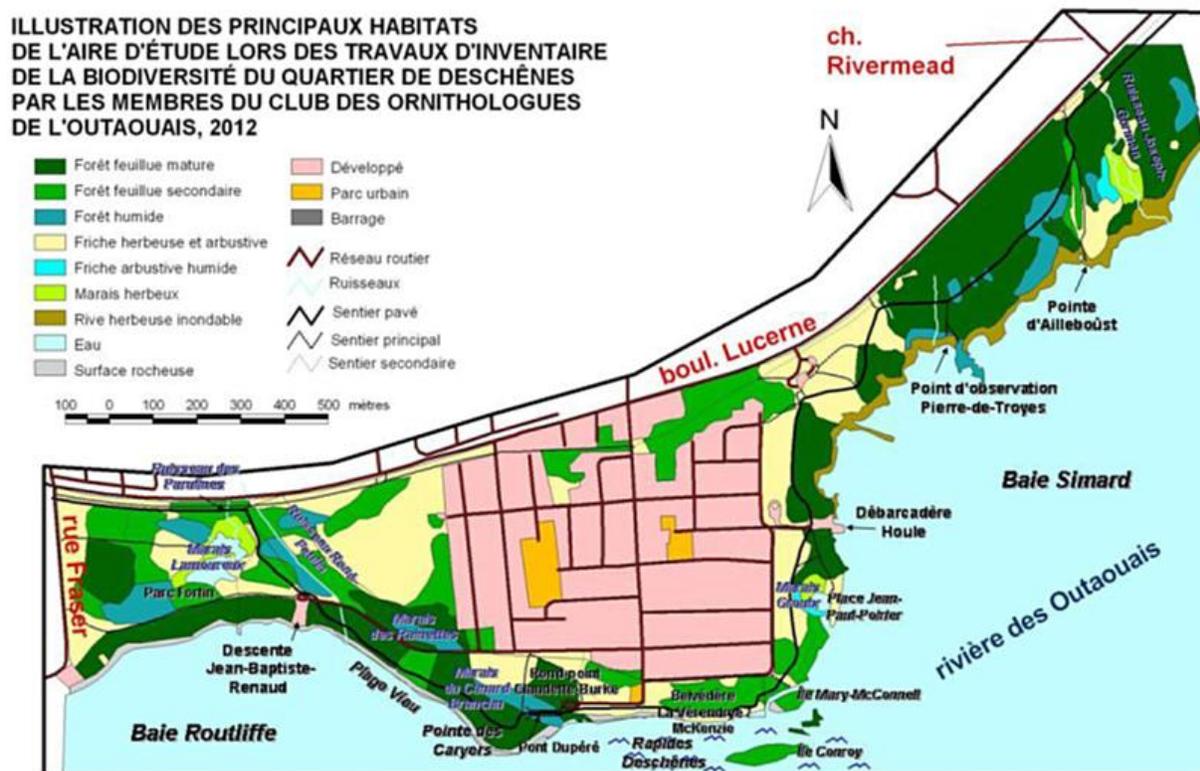
En 2012 et en 2013, le Club des ornithologues de l'Outaouais (COO) a réalisé un *Inventaire de la biodiversité du quartier Deschênes*.¹ Le territoire étudié était bordé par le chemin Fraser à l'ouest, le boulevard Lucerne au nord, le prolongement vers le sud du chemin Rivermead à l'est et la rivière des Outaouais au sud.

Le document final de 125 pages fournit une description détaillée de la géologie, de la biodiversité et des divers écosystèmes dans cette zone. Cet inventaire avait révélé une étonnante biodiversité pour une aire géographique aussi restreinte (environ 100 hectares, une longueur de 3 km et une largeur variant de 200 m à 900 m avec une moyenne de 350 m) : 932 espèces fauniques et floristiques. Plusieurs groupes taxonomiques comme les champignons, les lichens et les mousses, par exemple, n'ont pas été évalués. Ceci nous permet de dire que la biodiversité

¹ Desjardins, Gérard (sous la direction de) 2013. *Inventaire de la biodiversité et des écosystèmes du Quartier Deschênes, secteur Aylmer, ville de Gatineau - Août 2016*. Club des ornithologues de l'Outaouais. Gatineau. 125 pages. <https://coo.qc.ca/ProjetsSpeciaux/InventaireDeschenes2013.pdf> (consulté le 2 juin 2020)

du secteur est sous-évaluée. La biodiversité de cette zone est sans doute associée à la grande diversité d'habitats qui s'y trouvent (voir fig. 3), incluant forêts matures, secondaires et humides, marais, la rive inondable, et zones de friche.

Figure 3 - Les habitats de l'aire d'étude « Quartier Deschênes »



Desjardins, Gérard (sous la direction de) 2013. Inventaire de la biodiversité et des écosystèmes du Quartier Deschênes, secteur Aylmer, ville de Gatineau - Août 2016. Club des ornithologues de l'Outaouais. Gatineau. p. 15. <https://coo.qc.ca/ProjetsSpeciaux/InventaireDeschenes2013.pd> (consulté le 2 juin 2020).

La forêt Deschênes comporte trois des habitats identifiés : forêt feuillue mature, forêt feuillue secondaire, et friche herbeuse et arbustive. La très riche biodiversité de la Forêt Deschênes recouvre une situation qui se doit d'être considérée avec grande précaution, puisque plusieurs espèces en situation précaire en dépendent (reproduction, hivernages, alimentation, etc). **Directement** sur le terrain qui avait été mis en vente, on retrouve une espèce de reptile susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable par le gouvernement du Québec (la couleuvre tachetée), une espèce végétale reconnue rare au Québec (genévrier de Virginie) et quatre espèces végétales vulnérables à la récolte. De plus, dans la zone à **proximité très immédiate** du terrain en question, on retrouve une tortue désignée préoccupante par le gouvernement du Canada (la tortue serpentine), une espèce végétale susceptible d'être désignée

menacée ou vulnérable par le gouvernement du Québec (la cardamine bulbeuse) et deux espèces végétales reconnues rares au Québec (tableau 1).

Tableau 1 - Plantes et reptiles en situation précaire

Famille	Nom latin	Nom français	Nom anglais	Statut
PARCELLE DEV CARRERA				
-	Matteuccia struthiopteris	Matteucie fougère- à l'autruche	Ostrich Fern	Vulnérable à la récolte (QC) (2)
Cupressacées	Juniperus virginiana	Genévrier de Virginie	Eastern Red Cedar	Rare au Québec (4)
PARCELLE DE LA VILLE				
Alliacées	Allium tricoccum	Ail des bois	Wild Leek	Vulnérable à la récolte (QC) (2)
Mélanthiacées	Trillium grandiflorum	Trille blanc	White Trillium	Vulnérable à la récolte (QC) (2)
Onocléacées	Matteuccia struthiopteris	Matteucie fougère-à-l'autruche	Ostrich Fern	Vulnérable à la récolte (QC) (2)
Papavéracées	Sanguinaria canadensis	Sanguinaire du Canada	Bloodroot	Vulnérable à la récolte (QC) (2)
Cupressacées	Juniperus virginiana	Genévrier de Virginie	Eastern Red Cedar	Rare au Québec (4)
Colubridae	Lampropeltis triangulum	Couleuvre tachetée	Eastern Milksnake	Préoccupant (Canada) (3) et Susceptible (QC) (5)
ZONE À PROXIMITÉ TRÈS IMMÉDIATE DE LA PARCELLE DE LA VILLE				
Brassicacées	Cardamine bulbosa	Cardamine bulbeuse	Bulbous Bittercress	Susceptible (QC) (1)
Aracées	Wolffia borealis	Wolffie boréale	Northern Watermeal	Rare au Québec (4)
Aracées	Wolffia columbiana	Wolffie de Colombie	Columbia Watermeal	Rare au Québec (4)
Chelidrydæ	Chelydra serpentina	Tortue serpentine	Common Snapping Turtle	Préoccupant (Canada) (3)
<small>(1) Les plantes vasculaires susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec - Gazette officielle du Québec - 12 février 2020 (2) Centre des données sur le patrimoine du Québec, 2016, Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec, 430p. (3) Gouvernement du Canada - Registre public des espèces en péril (Site Internet) (4) Sabourin, A., 2009, Plantes rares du Québec méridional, Les Publications du Québec, 404 p. (5) Liste des espèces fauniques susceptibles d'être désignées comme menacées ou vulnérables – Gouvernement du Québec- 2016-2020</small>				
Version révisée - 5 mai 2020 - Jean-Serge Vincent				

La forêt Deschênes fait donc partie de l'habitat essentiel de plusieurs espèces, comme en témoignent les observations de couleuvres rayées, couleuvres à ventre rouge et couleuvres tachetées directement dans la zone d'affleurements rocheux, dans la friche arbustive et dans les forêts sèches de la parcelle qui avait été mise en vente (partie nord-ouest, coin Lucerne/Fraser), sans compter la faune ailée mentionnée ci-haut. Le terrain est un habitat important pour les couleuvres : il y a preuve de reproduction (présence de restes d'oeufs et juvéniles observés) et d'hibernation. Notons qu'un « hibernacle » (lieu d'hibernation) de couleuvres rayées avec 15 individus a été trouvé le 25 avril 2020. Surtout pour la couleuvre tachetée, susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable par le gouvernement du Québec, il serait important de préserver l'habitat **entier** de cette espèce précaire. Cette espèce est fragile aux perturbations créées par l'être humain et subit une pression accrue lorsque qu'il y a urbanisation à proximité ou dans l'habitat : perte d'habitat, persécution, mortalité routière, prédation et dérangement par les animaux domestiques.

Aujourd'hui, le développement continue de présenter une menace dans beaucoup de régions. En particulier, l'urbanisation menace les régions à fortes concentrations de couleuvres tachetées, soit Ottawa-Gatineau et l'ouest de l'île de Montréal, au Québec, et la région du Grand Toronto, en Ontario.²

La forêt Deschênes fait partie d'un territoire dont la diversité aviaire est reconnue depuis longtemps par les ornithologues. Il est d'ailleurs entièrement situé à l'intérieur de la ZICO Lac-Deschênes-Rivière-des-Outaouais (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux)³ reconnue mondialement. À ce titre, la conservation de son potentiel ornithologique nous importe grandement.

Dans la zone inventoriée, dont le terrain fait intégralement partie :

132 observatrices et observateurs ont signalé un total de 191 espèces en 2012 et 103 observatrices et observateurs ont signalé 195 espèces en 2013. Les inventaires ainsi que la consultation de la banque de données ÉPOQ⁴ ont permis de signaler 11 espèces nicheuses possibles et de relever la nidification de 61 espèces (nicheurs confirmés ou probables). Étant donné la superficie du quartier, soit moins de 2 km², il s'agit d'une densité d'espèces nicheuses que nous jugeons comme élevée.⁵

Dans la forêt Deschênes et ses environs, signalons la présence de sept espèces en situation précaire, encore observées en 2020, dont un nicheur confirmé (pioui de l'Est) et un nicheur possible (martinet ramoneur). Il est important de signaler que le pioui de l'Est, une espèce désignée préoccupante par le gouvernement du Canada⁶, est généralement observé surtout dans l'étage moyen du couvert forestier des clairières et à la lisière de forêts décidues et de forêts mixtes. Les peuplements forestiers d'âge intermédiaire et les peuplements matures avec peu de végétation de sous-étage sont les habitats où l'espèce est la plus abondante. La chênaie, une partie des peuplements d'érables argentés ainsi que les lisières avec les milieux ouverts répondent à ces critères. (voir tableau 2)

² Environnement Canada. 2015. *Plan de gestion de la couleuvre tachetée (Lampropeltis triangulum) au Canada, Série de Plans de gestion de la Loi sur les espèces en péril*, Environnement Canada. Environnement Canada, Ottawa. iii + 28 pp. www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/plans-gestion/couleuvre-tachetee-2015.html (consulté le 2 juin 2020)

³ Version anglaise seulement, la version française n'est pas encore mise à jour sur le site : ibacanada.com/site.jsp?siteID=ON112&lang=en. ZICO = IBA = Important Bird Area (consulté le 26 mai 2020).

⁴ Base de données ornithologiques ÉPOQ (Étude des populations d'oiseaux du Québec) : <https://quebecoiseaux.org/index.php/fr/dossiers/suivi-des-populations/723-banque-de-donnees-epoq> (consulté le 26 mai 2020).

⁵ Desjardins et al., op. cit., p. 40.

⁶ Gouvernement du Canada, Environnement et Ressources naturelles, Registre public des espèces en péril : https://faune-especes.canada.ca/registre-especes-peril/species/speciesDetails_f.cfm?sid=1198 (consulté le 1^{er} juin 2020).

Tableau 2 - Oiseaux en situation précaire

Famille	Nom latin	Nom français	Nom anglais	Statut
PARCELLE DE LA VILLE ET ZONE À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DE LA PARCELLE DE LA VILLE				
Caprimulgidae	<i>Chordeiles minor</i>	Engoulevent d'Amérique*	Common Nighthawk	Menacée (Canada) (2) et Susceptible (QC) (1)
Apodidae	<i>Chaetura pelagica</i>	Martinet ramoneur*	Chimney Swift	Menacée (Canada) (2) et Susceptible (QC) (1)
Tyrannidae	<i>Contopus cooperi</i>	Moucherolle à côtés olive*	Olive-sided Flycatcher	Menacée (Canada) (2) et Susceptible (QC) (1)
Tyrannidae	<i>Contopus virens</i>	Pioui de l'Est*	Eastern Wood-Pewee	Préoccupante (Canada) (2)
Turdidae	<i>Hylocichla mustelina</i>	Grive des bois*	Wood Thrush	Menacée (Canada) (2)
Parulidae	<i>Cardellina canadensis</i>	Paruline du Canada*	Canada Warbler	Menacée (Canada) (2) et Susceptible (QC) (1)
Ictéridae	<i>Euphagus carolinus</i>	Quiscale rouilleux*	Rusty Blackbird	Susceptible (QC) (1)
Espèce nicheuse confirmée et espèce nicheuse possible				
* Espèce observée en mai 2020				
(1) Liste des espèces fauniques susceptibles d'être désignées comme menacées ou vulnérables – Gouvernement du Québec- 2016-2020, [https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/liste-especes-vulnerables/]				
(2) Gouvernement du Canada – Loi sur les espèces en péril (à jour au 17 mai 2020) – Annexes 1 à 3, [https://laws.justice.gc.ca/PDF/S-15.3.pdf]				
Version révisée - 30 mai 2020 – Josée Soucie				

Une brève tournée dans l'habitat arbustif faisant partie de la zone qui avait été mise en vente, le 27 avril 2020, a permis de photographier 9 nids différents. Il n'y a aucun doute que cette parcelle est utilisée par l'avifaune pour la reproduction. Le 28 avril 2020, des pics mineurs et des mésanges à tête noire étaient affairés à la construction de leur nid dans deux arbres morts de la chênaie.

Le marais Lamoureux contribue à l'importance stratégique de la forêt Deschênes. Plusieurs espèces trouvées dans les zones humides dépendent aussi du milieu terrestre environnant, que ce soit pour s'alimenter, se reproduire ou hiberner. Certaines espèces d'amphibiens se dispersent dans le milieu terrestre sur une distance supérieure à 100 m du milieu humide où ils se reproduisent.⁷ De nombreuses études démontrent que plusieurs espèces d'amphibiens et de reptiles s'éloignent même davantage (plus d'un km) et qu'une bande terrestre de 300 m autour d'un milieu humide protège l'habitat essentiel de la majorité des espèces étudiées.⁸ Plusieurs chercheurs ont constaté que d'amputer les milieux humides d'une grande partie du milieu terrestre compromet la survie à long terme de plusieurs espèces.⁹ Par exemple, des couleuvres chassent les amphibiens autour des milieux humides mais hibernent et se reproduisent dans la forêt sèche et les affleurements rocheux.

⁷ Regosin et al (2005). Variation in terrestrial habitat use by four pool-breeding amphibian species. *Journal of Wildlife Management*, 69 (4) : 1481-1493.

⁸ Calhoun, Aram J. K., and Phillip G. DeMaynadier (2008). Science and conservation of vernal pools in Northeastern North America, CRC Press, Boca Raton 392 p.

⁹ Semlitsch and Bodie 2003. Biological criteria for buffer zones around wetlands and riparian habitats for amphibians and reptiles. *Conservation Biology*, 17 (5) : 1219-1228.

La biodiversité et ses corridors

La fragmentation des habitats étant l'une des plus grandes menaces à l'intégrité de la biodiversité, particulièrement en milieu bâti, il importe d'agir de manière proactive afin de planifier un réseau vert avant que les pressions de l'urbanisation ne soient trop fortes. (Schéma d'aménagement de la Ville de Gatineau 2050-2016).

Pour la faune ailée, comme pour toute la biodiversité, la notion de « corridor écologique » est vitale. La biodiversité régionale dépend étroitement du maintien de ces corridors. L'Aire de conservation Britannia, la forêt Deschênes, la Forêt Boucher, le Parc de la Gatineau sont les routes de la nature. Nous sommes en plein corridor migratoire de la faune ailée. Les parulines, pour ne citer qu'elles, suivent ces voies à la poursuite d'insectes pour s'alimenter. Leur autoroute, c'est la rivière. Leurs sorties d'autoroute pour avoir accès aux sources de nourriture, ce sont les corridors écologiques. Plusieurs espèces d'oiseaux (de parulines entre autres) restent dans nos aires vertes pendant l'été mais d'autres continuent leur périple vers la forêt boréale au nord; nos espaces verts et corridors sont essentiels pour leur repos et leur alimentation pendant la migration.

La forêt Deschênes est la porte d'entrée Ouest de deux connections importantes vers deux corridors écologiques primordiaux pour la biodiversité régionale. La carte du corridor d'Aylmer (ci-haut) permet une visualisation éloquent de la position stratégique de cette forêt, dont l'importance serait accrue par le développement de la parcelle du promoteur Dev Carrera à l'est du marais Lamoureux.

La connexion dite « potentielle » avec le corridor Champlain-Voyageur, situé juste à l'est, est pour ainsi dire établie (environnement du sentier cyclable). La faune et la flore sauvages ont besoin de ces corridors pour se maintenir et se développer. Et ces corridors fonctionnent, même dans leurs portions les plus étroites! À preuve, nos rencontres avec les représentants de la faune associée au gros gibier (cerfs de Virginie, ours, renards, coyotes), sans compter les petits animaux (tortues, lapins et couvées de canards) qu'il faut parfois aider à traverser nos routes. Alors, on peut très bien se représenter la circulation intense d'insectes et autres petits représentants du monde animal qui anime nos corridors. La flore les utilise aussi, transportée par le vent ou les animaux.

Valeur écologique : conclusion

L'Inventaire de la biodiversité (2012-2013) ayant clairement démontré que la forêt Deschênes est dotée d'une très riche biodiversité, nous nous devons de protéger ce précieux écosystème. Nous assurerons ainsi une connectivité vitale entre la Grande Rivière (rivière des Outaouais) et le Parc de la Gatineau et nous contribuerons à préserver la pérennité de la biodiversité régionale.

En guise de conclusion, *l'Inventaire de la biodiversité* de 2013 a fourni plusieurs recommandations pour la conservation et la mise en valeur de la zone inventoriée, dont une en particulier que nous citons au complet :

De toutes les recommandations décrites précédemment, si une seule devait être retenue par les autorités, ce devrait être la suivante :

- Accorder un statut de « zone de préservation de la biodiversité » au Parc Riverain (en 2012, nom officiel de la ville de Gatineau pour la zone du marais Lamoureux et des environs) en raison de la biodiversité importante qui s'y trouve.

Par *zone de préservation de la biodiversité*, nous entendons un espace où les règlements sont plus restrictifs que dans d'autres parcs urbains (promenade dans les sentiers seulement, chiens en laisse), avec une signalisation adéquate aux points d'entrées et un balisage des sentiers, et où les autorités de la ville auraient un plan de conservation et de rétablissement des espèces menacées ainsi qu'un plan de contrôle des espèces exotiques envahissantes.

Le Parc Riverain (Fortin) est délimité à l'ouest par le chemin Fraser, au nord par le boulevard Lucerne, à l'est par les propriétés situées du côté ouest de la rue Dorion, et au sud par la rivière des Outaouais.¹⁰

La Ville de Gatineau a partiellement donné suite, en rapport avec un règlement sur l'utilisation de la zone par les propriétaires de chiens, en installant des pancartes dont le texte était manifestement basé sur l'*Inventaire* : « Ces milieux naturels font partie d'une zone importante pour la conservation de près de 270 espèces d'oiseaux. Plus de 930 espèces d'amphibiens, reptiles et mammifères, ainsi que plusieurs essences de plantes en péril, ont été observées dans les écosystèmes du quartier Deschênes. Contribuons à protéger cette riche biodiversité ! » Cependant, alors que la population le croyait protégé en raison de cet affichage, le terrain était zoné commercial et industriel et a par la suite été mis en vente pour développement. Quant aux différentes cartes que le public peut consulter, elles sont pour le moins déroutantes : il existerait un parc dont le nom varie d'une carte à l'autre l'autre (Parc Riverain, Parc Guillot, Parc des rapides Deschênes). Par ailleurs, le public ignore l'existence de ce parc puisque rien sur le terrain n'en indique la présence... Ce que nous demandons, c'est la clarification de la situation par la création d'un parc naturel des rapides Deschênes jusqu'au chemin Fraser, en reconnaissance officielle de la riche biodiversité de cette zone, que nous venons d'exposer en détails.

3. Valeur culturelle – archéologie et histoire

De prime abord, il est important de se rappeler que nous sommes ici en terre traditionnelle anichinabée (Algonquins), terre qui n'a jamais été cédée par traité. Cependant, à partir de 1801, cette terre a été soumise au développement selon les façons de faire et les lois de la société d'origine européenne.

¹⁰ Desjardins, Gérard et al., op. cit., p. 73.

Ère préhistorique

D'après les quelques recherches archéologiques disponibles la forêt Deschênes aurait pu être un site important pour la vie des premiers peuples. L'archéologue et naturaliste T. W. E. Sowter a recueilli au début du 20^e siècle plusieurs artefacts sur les rives de la « Baie Bell », vraisemblablement tout près de notre forêt.¹¹ Il a conclu que la zone aurait pu abriter un site de campement ou un village autochtone. (voir fig. 4) Une recherche d'une heure à la Baie Bell en avril 2020 a révélé plusieurs artefacts : silex taillé/travaillé, poterie, etc. (voir fig. 5) D'après T. W. E. Sowter :

At Bell's Bay, between the town of Aylmer and Deschênes village, at the mouth of a small creek, flints are also found in great abundance, and above and below it at frequent intervals. ... From a personal examination of the foregoing and similar data, I am convinced that for many generations these work places were centres of aboriginal occupation, either as village sites or permanent camping grounds.¹²

Figure 4 - Carte de T. W. E. Sowter



La flèche rouge pointe vers le secteur de la baie Bell. Le secteur porte le #13.

T. W. Edwin Sowter. 1917. "Indian Villages. Lake Deschênes". *Twenty-Ninth Annual Archaeological Report. Appendix to the Report of the Minister of Education*. Ontario, Toronto, p. 84.

<https://www.historymuseum.ca/cmhc/exhibitions/archo/sowter/1917/1917-84.pdf> (consulté le 2 juin 2020)

¹¹ Le Musée canadien de l'histoire consacre une section importante à cet illustre Aylmerois sur son site web : <https://www.museedelhistoire.ca/cmhc/exhibitions/archo/sowter/publicationsf.html> (consulté le 27 mai 2020).

¹² Sowter, T. W. Edwin. 1900. "Archeology of Lake Deschenes". *Ottawa Naturalist* Vol. XIII No. 10, p. 227. <https://www.museedelhistoire.ca/cmhc/exhibitions/archo/sowter/1900/sowter1900f.html> (consulté le 1^{er} juin 2020)

Figure 5 - Trouvailles de Richard Henderson à la baie Bell le 28 avril dernier



Plus récemment, une étude du potentiel archéologique effectuée en 2012¹³ a révélé que la forêt Deschênes était caractérisée par un **potentiel moyen-élevé** dans sa partie nord et **moyen** dans sa partie sud (voir fig. 6). La zone de **potentiel moyen-élevé, rectangle au coin Fraser/Lucerne**, aurait pu être une zone d'occupation il y a 7 000 ans lorsque le niveau de la rivière était plus haut. À la même hauteur, vis-à-vis le pont Champlain, de nombreux artefacts datant de cette époque ont été mis à jour.¹⁴ Le fait que la couche meuble soit mince n'affecte en rien la richesse potentielle du site. Une fouille archéologique de 2 jours en août 2013, sur un site juste en amont du portage des rapides Deschênes, a permis de sortir 1100 artefacts de l'ère préhistorique et 72 artefacts de l'ère historique.¹⁵

Vu que le site de la forêt Deschênes et la bande riveraine avoisinante n'ont vraisemblablement pas été développés, il est même possible que des sites funéraires algonquins y soient localisés. D'après un texte de Steven McGregor de la Première Nation de Kitigan Zibi Anishinabeg¹⁶ ce peuple des rivières enterrait les défunts tout près des campements le long des rives.

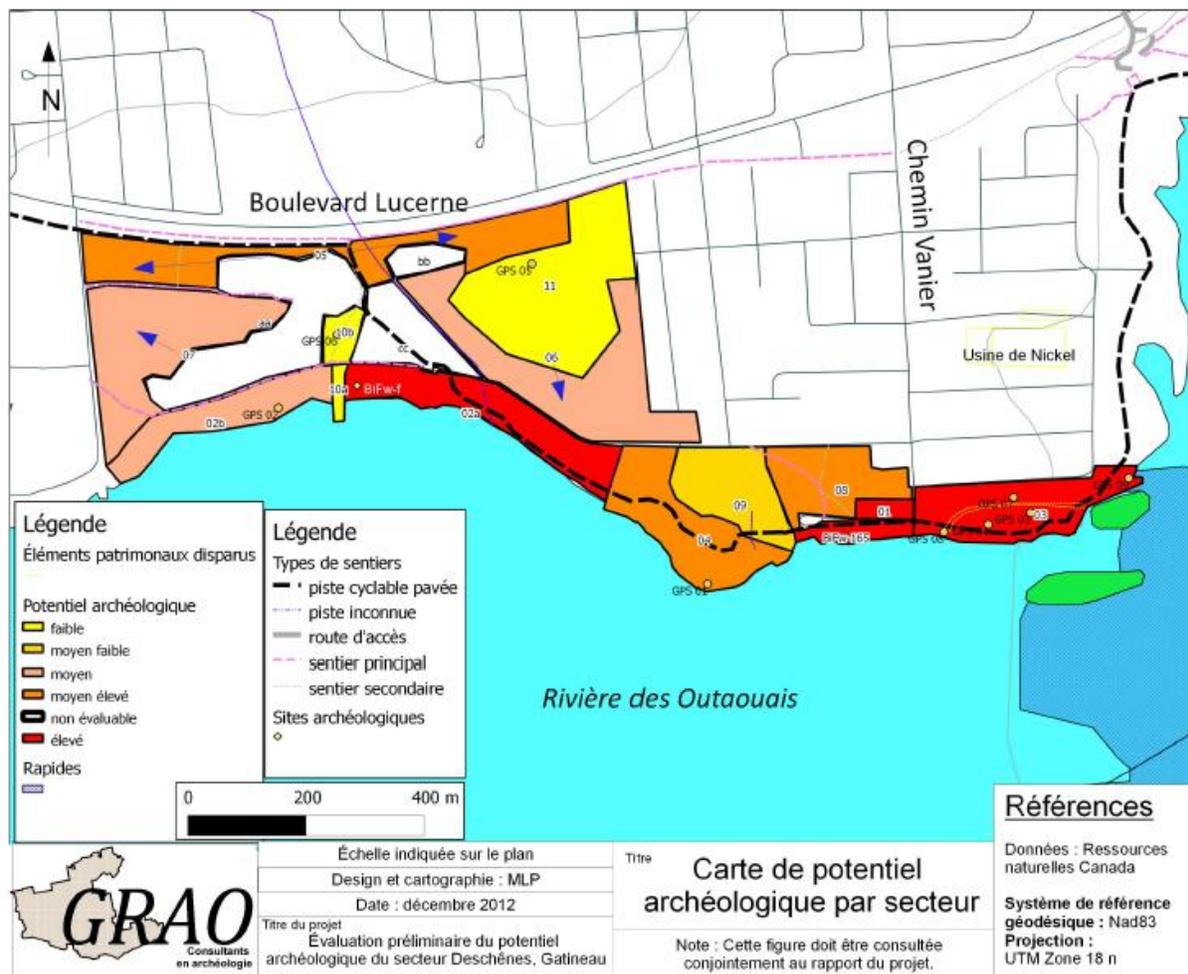
¹³ Lapensée-Paquette, Manuel. 2012. *Évaluation préliminaire du potentiel archéologique du quartier Deschênes*. 42 p. <http://www.vive-deschenes.ca/resources/documents/Lapens%C3%A9e-Paquette%202012%20-%20potentiel%20arch%C3%A9ologique.pdf> (consulté le 27 mai 2020).

¹⁴ Manuel Lapensée-Paquette, dans sa lettre adressée le 29 mai dernier au maire, Maxime Pedneault-Jobin, et aux conseillères et conseillers municipaux.

¹⁵ GRAO Consultants en archéologie 2014. *Projet d'évaluation et de fouille archéologique publique du site du Portage Deschênes (BiFw-164)* : 141 p. http://www.vive-deschenes.ca/resources/documents/archeol%20rapport_final_deschenes2013.pdf (consulté le 27 mai 2020)

¹⁶ Cité dans *Rapport sur l'histoire des Autochtones. Axes proposés de franchissement de la rivière des Outaouais*. Préparé pour Roche-NCE par Public History (Mars 2009), p. 5. www.bv.transports.gouv.qc.ca/mono/1133781.pdf (consulté le 27 mai 2020).

Figure 6 - Carte du potentiel archéologique de Deschênes



Lapensée-Paquette, Manuel. 2012. *Évaluation préliminaire du potentiel archéologique du quartier Deschênes*. p. 28 <http://www.vive-deschenes.ca/resources/documents/Lapens%C3%A9e-Paquette%202012%20-%20potentiel%20arch%C3%A9ologique.pdf> (consulté le 27 mai 2020).

Ère historique

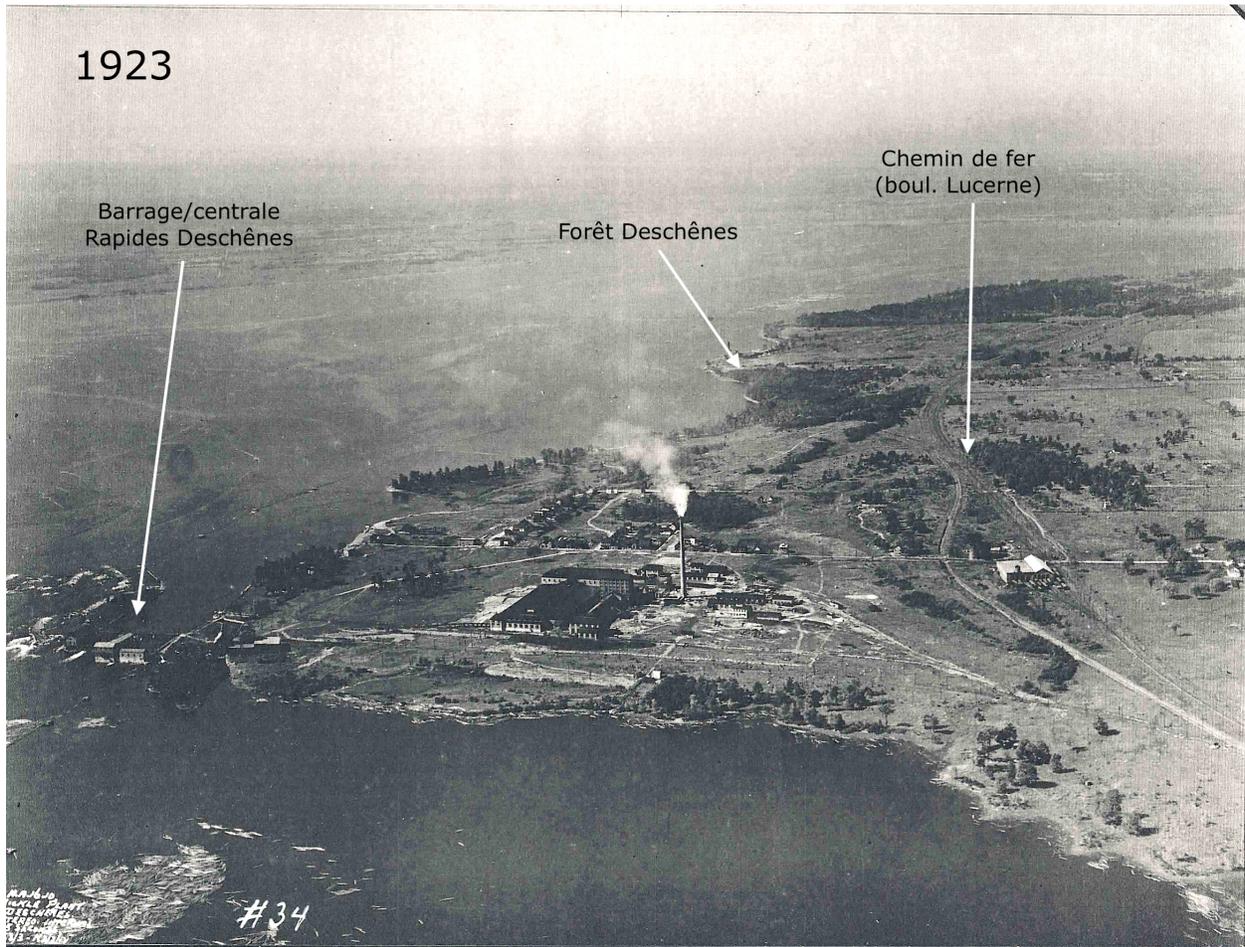
La forêt Deschênes fait partie du lot 18, rang 1 suite au premier arpentage de la région en 1801 mandaté par Philemon Wright et ses associés. Ce lot a été désigné réserve de la Couronne en 1802 mais est revenu aux mains de Philemon Wright en 1815. Son histoire subséquente est à éclaircir mais le terrain est encore propriété publique (Ville de Gatineau) en 2020.

Des photos aériennes et cartes qui remontent au début des années 1920 nous montrent ce qui est aujourd'hui le cœur de la chênaie comme une forêt déjà mature, peuplée d'arbres à différents stades de croissance (voir fig. 7 et 8). C'est toujours ce que nous avons aujourd'hui. Des cartes topographiques datant de 1960 et de 1984 (voir fig. 9) montrent que la forêt Deschênes ainsi que toute la grande zone jusqu'aux rapides Deschênes n'a pas été développée pendant cette période. Une partie de la forêt Deschênes, que nous nommons le cœur de la chênaie, pourrait être multi-centenaire. Des forêts de chênes qui couvraient cette partie de la Ville de Gatineau, il ne nous reste que celle-là. Le village de Deschênes (aujourd'hui quartier Deschênes) ne s'est pas appelé ainsi sans raison. Même pour les Premières Nations avant nous, l'endroit était désigné dans la langue anichinabée comme « là où poussent les chênes ». La partie nord, qui fut largement déboisée au fil des ans, est délaissée par l'activité humaine depuis si longtemps que la chênaie y reprend tranquillement mais sûrement ses droits. Cette forêt a donc une « valeur patrimoniale » inestimable et témoigne de la mémoire du territoire, ayant même un lien direct avec sa toponymie.

Finalement, l'existence d'un moulin à scie (Fraser's Mill) à proximité de la forêt Deschênes au début du XX^e siècle nous incite également à sa préservation pour des fins de recherche historique et archéologique. Les plans et photos de l'époque semblent montrer que les infrastructures de cette entreprise pourraient empiéter sur le terrain Fraser/Lucerne. De plus, un site de vestiges a été repéré dans la forêt. Intéressant en lui-même, ce site pourrait également avoir un lien avec la présence de l'entreprise Fraser's Mill dans les environs. Il est donc permis de penser que des recherches futures seraient susceptibles de révéler des pans intéressants de l'histoire du quartier.

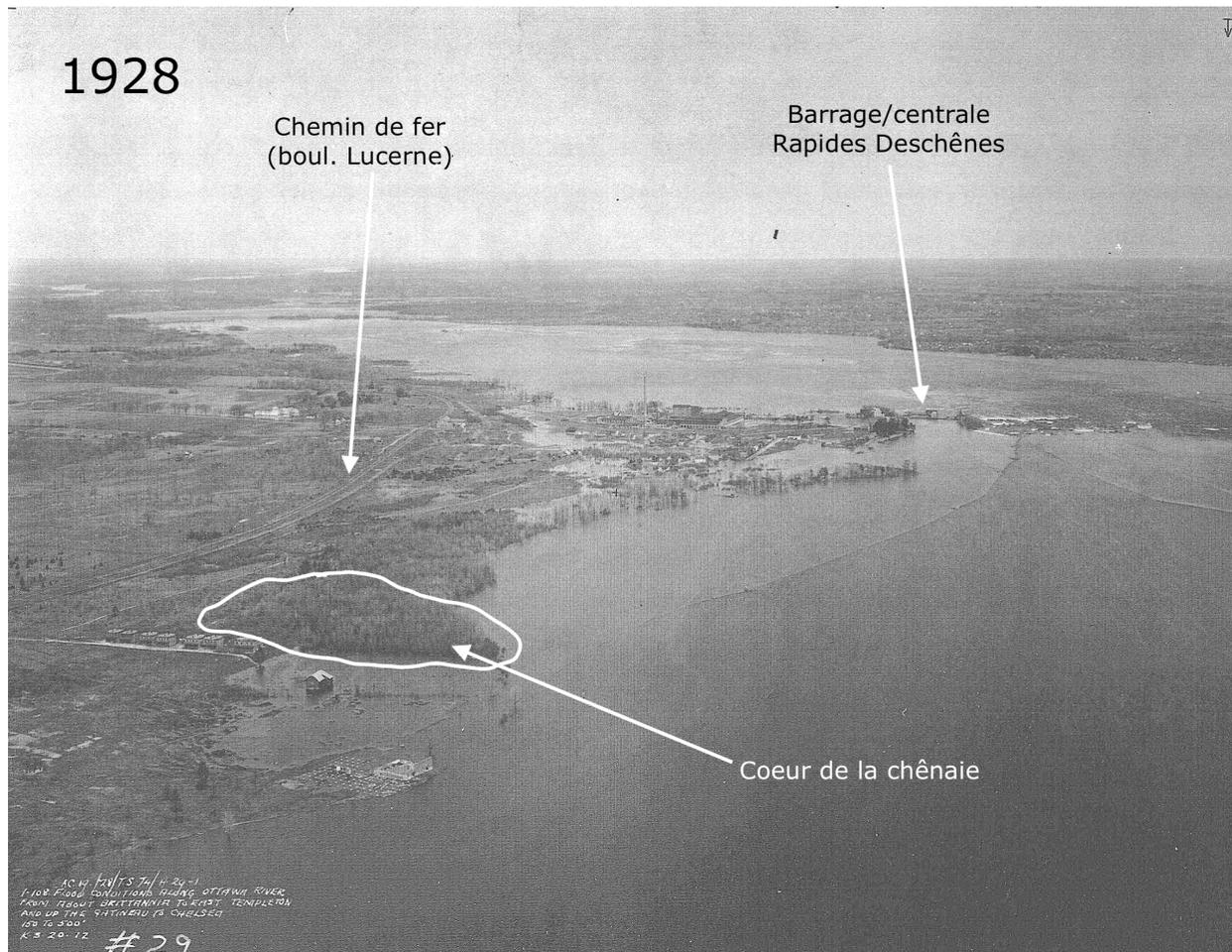
Témoin de notre histoire à plusieurs titres, la forêt Deschênes mérite donc une attention particulière et représenterait un élément patrimonial essentiel au sein d'un éventuel parc naturel Deschênes.

Figure 7 - Photo aérienne de 1923



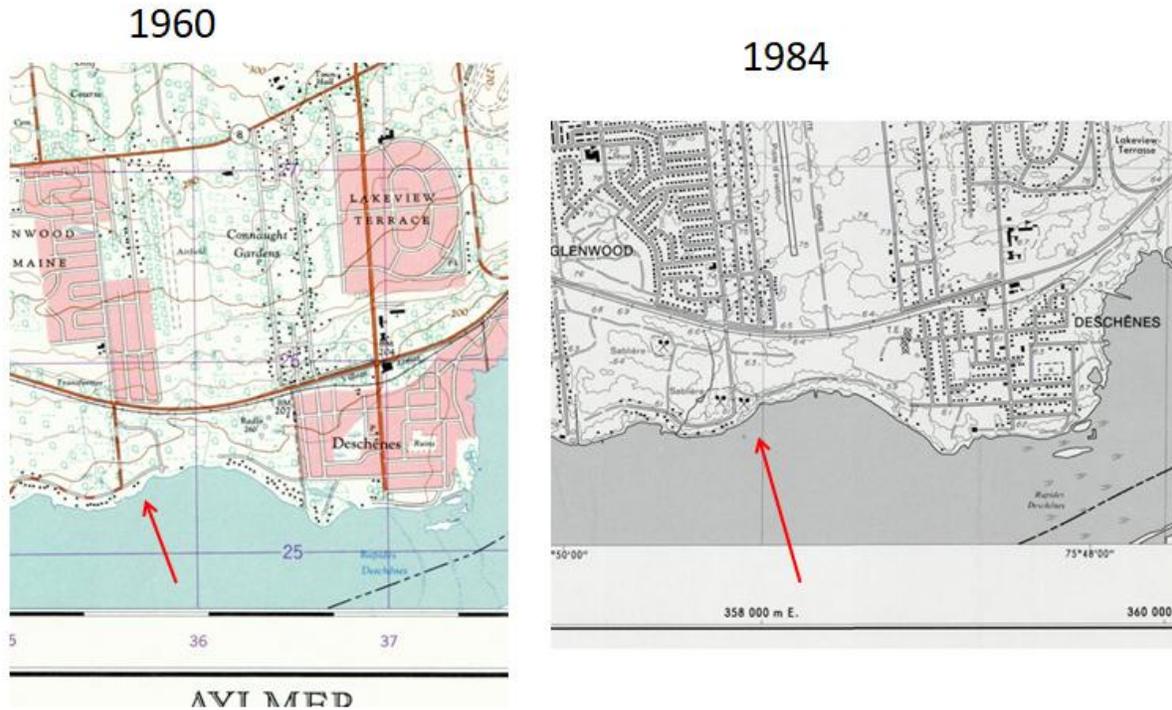
Photographie aérienne du village de Deschênes (29 septembre 1923), photo # 34, Crown Copyright, NAPL, photo HA16-10, Fonds du secteur territoire de la Ville d'Aylmer-Urbanisme, Ville de Gatineau A012. Reproduite par Lynne Rodier : <https://sites.google.com/site/parcoursdupatrimoine/le-lot-15-rang-i-du-canton-de-hull/1-lecture-geographique-des-rangs-et-des-cantons-en-outaouais-1/a--localisation-du-first-range-of-great-township-of-hull-sur-des-photographies-aeriennes> (consulté le 1^{er} juin 2020).

Figure 8 - Photo aérienne de 1928



Photographie aérienne du village de Deschênes (14 mai 1928), photo no 29, Crown Copyright, NAPL, photo A29-1, Fonds du secteur territoire de la Ville d'Aylmer-Urbanisme, Ville de Gatineau A012. Reproduite par Lynne Rodier : <https://sites.google.com/site/parcoursdupatrimoine/le-lot-15-rang-i-du-canton-de-hull/1-lecture-geographique-des-rangs-et-des-cantons-en-outaouais-1/a--localisation-du-first-range-of-great-township-of-hull-sur-des-photographies-aeriennes> (consulté le 1^{er} juin 2020).

Figure 9 - Cartes topographiques de 1960 et de 1984



1960 <http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2246416?docsearchtext=aylmer>

1984 <http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2245716?docsearchtext=aylmer>

4. Valeur humaine : pédagogie, santé et valeur sentimentale

L'écosystème dont nous défendons ardemment la survie, la forêt Deschênes, représente un formidable terrain pédagogique. La clientèle des écoles existantes (primaires et secondaires) a utilisé et utilise encore la forêt Deschênes et ses boisés environnants pour s'initier à l'écologie, à la faune et à la flore. Une nouvelle école secondaire en construction à l'extrémité nord du chemin Fraser y trouvera tant et tant de sources d'inspiration pour des projets-nature, à distance de marche de l'établissement, sans coût de transport. Un très grand nombre d'écoles y auront aussi accès, via le réseau cyclable. À tout cela s'ajoutent les multiples projets réalisables pour le grand public : protection, préservation, assainissement, parc naturel, panneaux d'interprétation, sentiers, activités de découverte (nature/histoire), etc. Des randonnées patrimoniales et des panneaux d'interprétation, fruits des efforts des groupes de citoyens depuis longtemps investis dans leur communauté, sont déjà en place dans le secteur des rapides Deschênes et suscitent un grand intérêt.

En matière de santé physique, la population est devenue très sensible à l'importance de la biodiversité. Tout récemment, en cette période de pandémie, on ne compte plus les articles qui

font le lien entre notre santé et les espaces naturels présents dans nos villes : moins de diabète, moins d'hypertension, moins de risque de surpoids (plus d'exercice physique), réduction des îlots de chaleur et de la pollution atmosphérique et par conséquent moins de maladies cardiovasculaires et respiratoires.¹⁷ Nous, centaines de citoyens plus directement impliqués dans ce dossier, nous nous faisons les porte-voix de l'ensemble de la population à ce chapitre. Santé physique et biodiversité sont intimement reliées.¹⁸ À plus forte raison, quand nous habitons une zone urbaine, nous avons un besoin vital de ces zones de biodiversité.

Quant à la santé mentale, en tout temps, mais tout particulièrement en cette période de pandémie et de confinement, la population ici comme ailleurs ressent un intense besoin de ressourcement dans un environnement de forêt sauvage. Les problèmes de santé mentale, on le sait, sont un enjeu préoccupant et grandissant et nous devons tous collectivement agir pour répondre aux souffrances qu'ils induisent. En confinement, la promenade à l'extérieur a été encouragée et ce sont les boisés sauvages urbains qui ont été privilégiés. En y réfléchissant bien, on comprendra vite pourquoi : ressourcement, méditation, découverte de la nature, etc. Il faut voir l'émerveillement des enfants qui ont profité de ces espaces naturels et sauvages pendant cette période insensée (pandémie, confinement) où ils ont été et seront privés d'école, d'amis, d'activités parascolaires, de sports d'équipe, etc. Pouvoir s'étonner devant la présence d'une énorme tortue serpentine ou d'un épervier de Cooper en pleine ville représente pour la population en général et pour les enfants en particulier une richesse inestimable. Nous promettons à nos enfants que nous nous battons bec et ongles pour sauver cette richesse pour eux et ce qu'ils nous répondent c'est : MERCI !

Les bienfaits d'un contact avec la nature pour la santé physique et mentale sont de plus en plus reconnus par les chercheurs et les médecins : un recueil d'articles nous résume les actualités portant sur les bénéfices sur la santé physique et mentale des environnements naturels et les espaces verts¹⁹, et une étude récente (pour n'en citer qu'une) démontre les bienfaits d'un contact avec la nature pour la santé mentale des enfants comme des adultes²⁰. L'existence d'une forêt à l'état plus ou moins naturel à l'intérieur du périmètre urbain de notre ville, facilement accessible

¹⁷ Gosselin, Pierre, MD (Faculté de médecine, Université Laval), Journal *Le Soleil* (section Opinions/Points de vue), Québec, 25 avril 2020, « Verdir, marcher, vivre en santé » : <https://www.lesoleil.com/opinions/point-de-vue/verdir-marcher-vivre-en-sante-697d9fe7623c4b257f97dd44ee010419?fbclid=IwAR2E4Ew-pUfOcOcxX3NX1toUu8Owmfpw7ceboV6oO8sR0dRgE2VcQKIL7HQ> (consulté le 1^{er} juin 2020).

¹⁸ Le lien entre perte de biodiversité et l'accroissement de notre vulnérabilité aux virus et bactéries est également préoccupant. Même si la question fait l'objet d'un débat, elle incite à une grande prudence dans la gestion de notre biodiversité. R. S. Ostfeld (Cary Institute of Ecosystem Studies, Millbrook, NY, USA). 2009. "Biodiversity loss and the rise of zoonotic pathogens". *European Society of Clinical Microbiology and Infectious Diseases*, CMI, 15 (Suppl. 1) : 40–43.

¹⁹ Site web Psychomédia (en ligne depuis 23 ans). Hélène Lebel et Richard Paquette (M.A., Psychologie). <http://www.psychomedia.qc.ca/categorie/771> (consulté le 1^{er} juin 2020).

²⁰ Legault, Jean-Benoît. 11 mars 2019. « La nature réduirait le risque de maladie mentale, selon une étude », *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/sciences/medecine/201903/11/01-5217809-la-nature-reduirait-le-risque-de-maladie-mentale-selon-une-etude.php> (consulté le 1^{er} juin 2020)

par transport public ou transport actif, représente une ressource inestimable pour les citoyens de tous âges.

Finalement, le Schéma d'aménagement de la Ville de Gatineau nous informe que la **valeur sentimentale** est un critère à considérer dans la décision de protéger une aire naturelle (p. 228). Notre forêt Deschênes, en plus de sa valeur écologique intrinsèque bien démontrée, se caractérise par une forte fréquentation et un attachement profond du public à sa présence. Pour avoir consulté de nombreux citoyens, lors de rencontres fortuites dans la forêt au cours des derniers mois, nous pouvons vous certifier que cet attachement déborde largement les frontières des quartiers environnants. Quant à la mobilisation pour sa préservation, vos boîtes courriel en ont été les témoins vibrants, de même que la visibilité médiatique. En plein confinement, avec tous les défis que cela comporte pour une telle cause, un grand mouvement s'est levé et les claviers ont chauffé. Pas de manifestation, pas de rassemblement, pas de réunion, mais une vague de fond qui s'apparente à un tsunami.

En suivant la voie indiquée par ses citoyens et groupes de citoyens, la Ville de Gatineau pourra bientôt et pour longtemps s'enorgueillir d'avoir réalisé un projet d'avant-garde au plan environnemental et culturel. Elle pourra également être fière de servir d'exemple pour avoir innové en matière de développement durable en allant au-delà des normes minimales et nettement insuffisantes prescrites par la loi.

5. Initiatives citoyennes pour la protection et la mise en valeur de la forêt Deschênes

Les résidents de Gatineau et de nombreux visiteurs profitent des espaces verts de la forêt Deschênes depuis plusieurs années. La piste multifonctionnelle « les Voyageurs » qui traverse la forêt sur une distance d'environ 1 km entre les rapides Deschênes et le chemin Fraser est empruntée par les cyclistes, randonneurs, familles, skieurs, observateurs de la nature en toute saison. Dans la forêt Deschênes, la présence de sentiers témoignent de l'intérêt des citoyens pour cette forêt et de leurs visites fréquentes.

L'Association des résidents de Deschênes (ARD) s'intéresse depuis 2010 à la reconnaissance, la protection et la mise en valeur de la grande zone entre les rapides Deschênes et le chemin Fraser, et spécifiquement de la forêt Deschênes²¹. Le fait que les espaces verts appartiennent à plusieurs propriétaires, dont le MTQ, a créé une certaine incertitude chez les résidents quant à l'avenir de cette zone identifiée comme « parc » sur les cartes de la Ville mais sans reconnaissance ni protection officielle.

Le Plan d'action émanant d'un projet de consultation et de développement communautaire « Mettre Deschênes sur la carte » (2010) a identifié comme premier enjeu « la protection et la mise en valeur des espaces verts et bleus à l'échelle du quartier Deschênes » et a précisé une série d'objectifs et mesures à prendre dans ce sens. Un projet « Deschênes quartier écologique »

²¹ Les rapports des projets cités sont disponibles sur le site de l'ARD : www.vive-deschenes.ca (consulté le 2 juin 2020)

L'annonce de la vente anticipée du terrain correspondant à la forêt Deschênes pour le développement (mars 2020) a déclenché une grande mobilisation pour sa conservation. Des citoyens et des regroupements de citoyens, des spécialistes en biologie, en archéologie et en géographie ont écrit aux médias, au maire, aux conseillères et conseillers de la Ville. Un groupe courriel de partage d'informations et de suivi du dossier a été créé et compte aujourd'hui plus de 50 membres, dont des présidents et présidentes d'associations qui relaient l'information à leurs groupes et des spécialistes de la biologie, de la nature, et de l'histoire. Un groupe Facebook comptant plus de 400 membres, fondé suite à l'inquiétude d'un jeune garçon de 7 ans à l'idée de voir détruire cette forêt, démontre une intense activité et l'adhésion de la collectivité plus large.

6. Situation du terrain dans le contexte de la planification urbaine à Gatineau

La nécessité de « densifier pour éviter l'étalement urbain » a été avancée dans les discussions sur la vente potentielle du terrain. Or, s'il est clairement souhaitable d'éviter l'étalement urbain, cela ne doit pas se faire au détriment d'espaces écologiques de grande valeur. D'ailleurs, si les classifications des différents types de densification résidentielle mentionnent plusieurs catégories²⁵, aucune de ces catégories ne comprend le développement sur de grands terrains à valeur écologique, puisque l'idée première de la densification est de réutiliser des espaces déjà existants de façon plus efficace. Notons que plusieurs projets de densification de l'habitation se sont réalisés récemment ou sont en voie de réalisation dans la partie ouest de la ville (projets au Plateau; projet « Initial »; projet « Le District ») et que d'autres sont en planification (projet au coin du boul. Wilfrid-Lavigne et de la rue Principale; expansion du projet « Le District ») sans nécessiter la dégradation de terrains de haute valeur écologique.

Depuis plusieurs années la Ville de Gatineau fait justement la promotion de la conservation des milieux naturels dans ses documents de planification. À la suite de l'élaboration d'une politique environnementale (2008) et dans le cadre d'un Plan d'action, un Plan de gestion des arbres et des boisés a été approuvé par le Conseil municipal en 2012.

Le Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR), approuvé en 2015, constitue le principal outil de planification de l'aménagement du territoire gatinois et vise l'horizon 2050. Le Plan d'urbanisme, les règlements d'urbanisme, et les autres politiques et règlements municipaux prévoient la mise en œuvre des orientations et des politiques avancées dans le SADR.

Dans le SADR, la forêt Deschênes est classée comme un « boisé de protection et d'intégration » (Annexe E, carte 7) dans un « écoterritoire » (Annexe E, carte 8). D'après les dispositions du

²⁵ Société canadienne d'hypothèques et de logement. Études de cas sur la densification résidentielle. Projets réalisés. janvier 2004. http://publications.gc.ca/site/archivee-archived.html?url=http://publications.gc.ca/collections/collection_2015/schl-cmhc/NH15-420-2004-fra.pdf; Les différentes formes de densification douce, octobre 2015. http://www.citego.org/bdf_fiche-document-299_fr.html; Urbanité (revue de l'ordre des urbanistes du Québec), hiver 2012 <https://ouq.qc.ca/wp-content/uploads/2018/04/urbanite-hiver2012.pdf>

SADR, au moins 25% de la couverture forestière dans une telle zone doit être protégée. Nous croyons que la forêt Deschênes doit être classée « boisé de conservation », compte tenu de la valeur évidente de ce terrain. Un classement comme « boisé de conservation » impliquerait la conservation intégrale de la forêt Deschênes.

Au-delà des provisions réglementaires relatifs aux boisés, le SADR inclut un éventail d'objectifs pour la conservation des milieux naturels y compris les boisés et les milieux humides. Ainsi, par exemple:

- « la Ville continuera d'agir pour la protection et la mise en valeur des milieux naturels. Elle prévoit ainsi... la consolidation des aires de conservation des baies le long de la rivière des Outaouais et l'implantation de corridors verts assurant la connectivité biologique et la préservation d'éco-territoires centrés sur la forêt Boucher... » (p. 3-37, paragraphe 170)
- l'adoption et la mise en oeuvre d'un Plan de gestion des milieux naturels (PGMN) est préconisé (p. 6-102); « La Ville entend agir de manière proactive avant que les pressions de l'urbanisation ne soient trop fortes en créant un réseau vert qui préserve la connectivité des milieux naturels » (paragraphe 304)
- « la Ville... mettra à jour l'étude de caractérisation des boisés ... Elle évaluera aussi l'opportunité d'acquérir certains milieux forestiers d'intérêt ou d'appuyer leur acquisition »
- une des quatre Actions préconisées pour la mise en œuvre du PGMN, avec la création du parc de la Forêt-Boucher, et de « favoriser la protection des milieux boisés d'intérêt »
- des détails sur le PGMN se trouvent dans la section 11.2 (pp 11-188 à 190); un cadre de référence du PGMN se trouve à l'Annexe A du SADR qui décrit les objectifs du Plan et des critères de sélection pour la valeur écologique, patrimoniale, économique et sociale des milieux naturels

La conservation à l'état naturel de la forêt Deschênes offre une occasion exceptionnelle de répondre à ces objectifs de conservation, énoncés très clairement dans le Schéma d'Aménagement et de Développement Révisé (2016) de la Ville de Gatineau.

7. En guise de conclusion : notre plaidoyer

Le milieu scientifique abonde dans le sens du maintien de la biodiversité.²⁶ La planification urbaine reconnaît de plus en plus l'importance d'organiser le développement de façon à conserver le patrimoine naturel, pour toutes les raisons que nous venons d'énoncer. Une publication récente du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) du Québec sur les bonnes pratiques note que la préservation d'un milieu de vie durable implique d'éviter l'empiètement sur les milieux naturels d'intérêt et d'assurer la protection du couvert végétal et forestier existant. Ce guide note aussi l'importance de renforcer le maillage entre les écosystèmes pour éviter leur fragmentation.²⁷ Un autre guide gouvernemental, publié en 2010, portant sur la biodiversité et l'urbanisation²⁸ confirme l'importance pour les municipalités de conserver la biodiversité et décrit les différents outils disponibles pour assurer sa protection. « Garder l'acquis » est une des règles de base des bonnes pratiques pour la conservation de la nature et le développement durable.

L'indice de canopée (strate supérieure des espaces boisés) de la Ville de Gatineau n'est pas très enviable : 16 %.²⁹ Un verdissement optimal se situerait plutôt à 40 %.³⁰ Aller de l'avant avec le projet de vente et de développement signifierait détruire un formidable îlot de fraîcheur, une imposante canopée qu'on remplacerait par un immense îlot de chaleur. L'étroite bande de 30 m exigée autour des zones humides ne suffira pas à contrer les eaux de ruissellement polluées³¹ ni la chaleur générée par l'asphalte, le ciment et les édifices, ni toute l'activité humaine qui mettra définitivement en péril cet écosystème riche et fragile. La problématique des moustiques, qu'on verra se pointer inévitablement avec des habitations adossées aux marais et marécages, entraînera l'utilisation publique ou privée de pesticides qui se retrouveront dans les plans d'eau. Ce sera une attaque directe à la pérennité de la biodiversité.

²⁶ Chaire de recherche du Canada en économie écologique de l'Université du Québec en Outaouais. Février 2020. *Une économie écologique pour le Québec: investir dans les infrastructures naturelles pour s'adapter aux changements globaux*. Mémoire déposé dans le cadre des consultations pré-budgétaires 2020-2021 du Ministère des Finances du Québec.

http://consultations.finances.gouv.qc.ca/Consultprebudg/2020-2021/memoires/Consultations2021_ChaireEcoEcologique.pdf (consulté le 1^{er} juin 2020).

²⁷ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). 2020. *Pour des milieux de vie durables - Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable*. 68 p (voir particulièrement p. 20). https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/amenagement_territoire/documentation/GUI_MilieuxVieDurables_VF.pdf (consulté le 27 mai 2020).

²⁸ Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). 2010. *La biodiversité et l'urbanisation - Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable*. 178 p. https://glslicities.org/wp-content/uploads/2015/09/MAMROT-biodiversite_urbanisation_complet.pdf (consulté le 27 mai 2020).

²⁹ Gosselin, Pierre, op. cit.

³⁰ Psychomédia. 28 novembre 2019. « 125 médecins réclament un verdissement intensif dans les villes du Québec ». <http://www.psychomedia.qc.ca/sante/2019-11-28/physique-et-mentale-verdissement-des-villes> (consulté le 1^{er} juin 2020).

³¹ Houlahan, J. and C.S. Findlay. 2004. "Estimating the 'critical' distance at which adjacent land-use degrades wetland water and sediment quality". *Landscape Ecology* 19 : 677-690. <https://link.springer.com/article/10.1023/B:LAND.0000042912.87067.35> (résumé seulement - consulté le 1^{er} juin 2020)

Les frontières du Parc Riverain n'ayant jamais été confirmées par la Ville de Gatineau, nous avons été confrontés à une situation très confuse. Nous souhaitons ardemment que les limites de ce parc, telles que proposé dans l'*Inventaire de la biodiversité et des écosystèmes du Quartier Deschênes*, soient reconnues et que l'entièreté de cette zone de riche biodiversité bénéficie du plus haut degré de protection.

Nous avons une opportunité de suivre les bonnes pratiques en urbanisation et de respecter nos propres objectifs tels qu'énoncé dans le SADR en gardant la forêt Deschênes comme terrain municipal et en lui reconnaissant un statut de conservation. Selon Sylvain Delagrangé, de l'Institut des Sciences de la Forêt tempérée (ISFORT), qui a insisté sur ce point, des villes dépensent des sommes considérables pour recréer des écosystèmes comme celui de la forêt Deschênes. Alors, selon ses propres mots, ce serait une grave erreur de détruire ce que nous avons là. Sa conservation permettra au contraire d'assurer la pérennité de sa biodiversité pour les générations futures et fera exemple en matière de développement durable.

Ont contribué à ce document -

Peter C. Bischoff, recherche et édition
France Gagnon, recherche, rédaction et édition
Bruno Grossmann, recherche et révision
Rick Henderson, recherche (histoire) et rédaction
Delphine Méchin, recherche et révision
Howard Powles, recherche, rédaction et édition
Lynne Rodier, recherche (histoire) et révision
Josée Soucie, recherche (biologie), rédaction et édition

Experts consultés -

Peter C. Bischoff, historien
Jacques Cayouette, botaniste
Yolande Dalpé, mycologue
Sylvain Delagrangé, biologiste (ISFORT-Institut des Sciences de la Forêt tempérée-UQO)
Gérard Desjardins, biologiste
Manuel Lapensée-Paquette, archéologue
Bernard Lauriol, géographe
André Martel, biologiste
Marie-Ève Roy, biologiste
Jean-Serge Vincent, géologue